



55 avenue Carnot

94230 Cachan

06 30 51 22 27

patrick.laurent@aditya-audit.fr

Commissariat aux comptes
Expertise-comptable

Association Veni Verdi

MVAC 20E Boîte 38, 18-20 rue Ramus
75020 Paris

Rapports du commissaire aux comptes

Exercice clos le 31 décembre 2025



55 avenue Carnot
94230 Cachan
06 30 51 22 27

Commissariat aux comptes
Expertise-comptable

patrick.laurent@aditya-audit.fr

Association Veni Verdi

MVAC 20E Boîte 38, 18-20 rue Ramus
75020 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2025

A l'assemblée générale de l'association Veni Verdi,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Veni Verdi relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans les "petites entreprises". Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de cette norme sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note "Changements de méthode" de la section "REGLES ET METHODES COMPTABLES" de l'annexe qui expose le changement de méthodes comptables induit par l'application du règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons, entre autres travaux, porté une attention particulière :

- * au traitement des subventions, des fonds dédiés et des produits constatés d'avance,
- * au contrôle du chiffre d'affaires.

Pour ce faire, nous avons vérifié le respect de la réglementation comptable applicable selon le cas de figure, ainsi que le correct traitement comptable.

Par ailleurs, nous avons vérifié :

les options retenues dans le choix des méthodes comptables ou dans leurs modalités de mise en œuvre

- lorsqu'elles ont des incidences majeures sur le résultat, la situation financière ou la présentation d'ensemble des comptes de l'entité ;

- les estimations comptables importantes, notamment celles manquant de données objectives et impliquant un jugement professionnel dans leur appréciation ;
- la présentation d'ensemble des comptes annuels, qu'il s'agisse du contenu de l'annexe ou de la présentation des états de synthèse.
- le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du bureau d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre bureau d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Cachan, le 16 avril 2026

Le commissaire aux comptes,
Société Aditya représentée par
Patrick LAURENT



Signé par Patrick Laurent
Le 16 av. 2026



doc_7eKy
tx_YM9IVPbKg395

<u>ACTIF</u>	Exercice au 31/12/2025		31/12/2024		<u>PASSIF</u>	31/12/2025		31/12/2024	
	brut	amortis.	Net	Net		Net	Net	Net	Net
<u>Actif immobilisé</u>					<u>Fonds associatifs</u>				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	Fonds associatifs	63 879	73 190		
Immobilisations corporelles	30 590	30 138	451	2 464	Réserve de Trésorerie				
Matériels et outillages	5 004	5 004	0	0	Report à nouveau	-8 881	-22 297		
Installations et agencements divers	7 359	7 359	0	381	Résultat de l'exercice	6 803	13 416		
Matériel de transport	7 498	7 046	451	2 083	Subvention d'équipement	19 440	12 100		
Matériel bureau et info.	10 729	10 729	0	0					
Immobilisations financières	1 455	0	1 455	1 455					
Dépôts, caution, avances, prêts	1 455	0	1 455	1 455					
TOTAL I	32 045	30 138	1 906	3 919	TOTAL I	81 241	76 409		
					<u>Fonds reportés et dédiés</u>				
					Fonds dédiés sur subventions et dons affectés		0		
					TOTAL II	0	0		
<u>Actif circulant</u>					<u>Emprunt et Dettes</u>				
Ressources à recevoir	13 349	0	13 349	35 570					
Dons-Mécénat à recevoir		0	0	950	Emprunt auprès d'Établissements de crédit	0	0		
Autres créances	16 069	0	16 069	40 067	Acompte reçu	0	4 500		
Charges constatées d'avance	448		448	5 520					
Disponibilités	130 538	0	130 538	141 079	Dettes fournisseurs et comptes attachés	8 767	13 312		
Banques	29 257	0	29 257	41 599	Dettes fiscales et sociales	59 025	62 852		
Comptes Livrets	98 136	0	98 136	97 326	Autres dettes	129	18		
Caisses	3 145	0	3 145	2 154	Produits reçus d'avance	13 150	70 013		
TOTAL II	160 404	0	160 404	223 186	TOTAL III	81 070	150 696		
TOTAL ACTIF	192 449	30 138	162 311	227 104	TOTAL PASSIF	162 311	227 104		

Charges d'exploitation	Comptes 2025	Comptes 2024	Produits d'exploitation	Comptes 2025	Comptes 2024
60 - ACHATS	40 138	37 274	70 - REVENUS D'ACTIVITES	212 606	317 310
- Fournitures matières 1ères	21 131	15 326	- Jeunesse - Ateliers éducatifs & pédagogiques	94 597	159 244
- Etudes - Prestations de services	9 990	9 130	- Adultes & Grand Public - Ateliers	11 788	9 685
- Electricité des locaux	2 566	1 974	- Partenariats entreprises	68 268	82 966
- Fournitures petits équipements - Atelier	4 391	8 728	- Formations	14 533	34 027
- Fournitures Bureau et entretien	2 060	2 116	- Vente de Récoltes	14 025	16 455
61 - SERVICES EXTERNES	15 146	13 770	- Matériel - prestations extérieures	9 209	14 932
- Locations immobilières	10 081	9 378	- Frais annexes	187	
- Locations mobilières	1 335	1 040	74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	210 666	278 886
- Travaux d'entretien, réparation, maintenance	1 955	449	ETAT	79 643	95 343
- Primes d'assurances	1 664	2 766	- Aides à l'emploi	9 436	12 565
- Documentation	111	136	- Subventions	70 207	82 778
- Divers			COLLECTIVITES LOCALES	101 524	165 183
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES	30 172	38 846	- Département	23 763	41 837
- Prestataires extérieurs	11 488	17 285	- Villes	66 800	82 080
- Honoraires administratifs & frais d'actes	11 953	14 977	- Région Ile de France	10 961	41 266
- Déplacements, Missions et réceptions	3 111	3 327	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	29 500	18 359
- Frais postaux - Télécommunication	586	577	- Bailleurs sociaux	8 000	600
- Frais bancaires et Cotisations diverses	3 034	2 681	- autres organismes publics	21 500	17 759
63 - IMPOTS ET TAXES	9 425	18 809	ORGANISMES privés	0	0
64 - FRAIS DE PERSONNEL	547 029	648 563	- fonds "semi public"		
- Salaires brut	409 017	493 735	QUOTE-PART SUBVENTION INVEST AU RESULTAT	1 660	
- Charges sociales	97 838	105 293	75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	228 455	169 048
- Autres charges de personnel	40 175	49 535	- Participation adhérents	380	410
65 - AUTRES CHARGES	3 971	1 893	- Dons	39 138	37 585
- Autres charges de gestion courante	3 971	1 893	- Mécénat	188 930	130 425
68 - DOTATIONS D'EXPLOITATION	2 012	5 372	- Autres produits de gestion courante	7	629
- Dotations aux amortissements	2 012	5 372	78 - REPRISE D'EXPLOITATION	0	8 675
- Engagem. à réaliser sur subv. et dons affectés			- Report des subventions et dons années antér.		8 675
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	647 893	764 527	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	653 386	773 918
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES		3	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	1 310	2 010
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES		162	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 180
TOTAL CHARGES	647 893	764 692	TOTAL PRODUITS	654 696	778 108
Résultat Net	6 803	13 416			
TOTAL GENERAL	654 696	778 108	TOTAL GENERAL	654 696	778 108

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE		EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	
Bénévoles	181 710	Bénévolat	181 710
Mise à disposition Biens et services	60 306	Prestations en nature	60 306
		Dons en nature	64 181
Total Contributions en nature	242 016	Total Contributions en nature	242 016
			210 100

ANNEXES

Exercice du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025

PREAMBULE

Veni Verdi est une association 1901, créée le 10/11/2010, dont l'objectif est de créer des jardins en milieu urbain pour agir sur l'Environnement, la Société et l'Économie.

Veni Verdi intervient sous différentes formes notamment :

Dans les établissements scolaires :

- Aménagement de micro fermes, de potager sur les toits ou en pleine terre
- Réalisations et animations ponctuelles

Après des bailleurs sociaux pour créer un coin de nature dans les résidences :

- Le jardin partagé entre habitants permet de se retrouver dans un lieu neutre autour d'objectifs communs,
- Installation de micro ferme, animations d'ateliers de jardinage ponctuel intérieur/extérieur...

Après des entreprises :

- Proposer une journée à la ferme ou une matinée sur un toit,
- Participer à un projet collectif dans le cadre d'une action en team building
- Créer une micro-exploitation sur un toit, dans un local...

Par formations pour adultes pour devenir agriculteur de proximité.

Par la vente de sa propre production...

L'équipe de Veni verdi est composée d'une dizaine de salariés professionnels intervenant sur différents sites.

L'exercice social clos le 31/12/2025 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2024 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 162 311 E.

Le résultat net comptable est un excédent de 6 803 E

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été arrêtés par le Bureau, le 10/03/2026.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'excédent comptable constaté sur l'exercice 2025 permet de rassurer sur les perspectives concernant la continuité d'exploitation de l'association. Plusieurs mesures ont été prises à compter de l'année 2024, notamment

- La réorientation de la stratégie des Ressources humaines vers une approche prudente dans la gestion des coûts
- La concentration des projets sur une zone géographique plus limitée
- La recherche de financements de subventions et de mécénat.
- La réponse à des marchés publics adaptés au savoir-faire de l'association

Les enjeux pour 2024 et 2025 ont été de taille puisqu'ils ont non seulement permis un retour à l'équilibre du modèle économique de l'association mais également ont produit un excédent pour reconstituer des réserves, indispensables au fonctionnement de l'association sur les 2 exercices.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Changements de méthode

Les comptes annuels ont été établis et présentés conformément aux dispositions et aux modèles figurant dans le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers, qui modifie le règlement ANC n°2014-03 relatif au Plan comptable général.

Ils sont également conformes au règlement ANC n°2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif (associations et fondations).

Pour se conformer à la nouvelle présentation des comptes,

- les charges constatées d'avance 2024 sont présentées dans la colonne comparative 2024 dans le poste " Créances ".

Du fait de ce reclassement, le bilan et la compte de résultat N-1 tels qu'il a été arrêtés et publiés sont présentés séparément dans l'annexe des comptes N. »

PRINCIPALES METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au bilan pour leur coût d'acquisition.

Méthode d'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles :

Le mode linéaire a été retenu pour l'ensemble des immobilisations.

- **Immobilisations incorporelles :**

- Logiciels Linéaire sur 12 mois,

- **Immobilisations Corporelles :**

- Travaux, Agencements, aménagements Linéaire sur 7 ans,

- Matériels de bureau Linéaire sur 4 ans,

- Matériels informatiques Linéaire sur 3 ans,

- Mobilier de bureau Linéaire sur 4 ans,

Créances :

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale. Les créances clients font l'objet, le cas échéant, d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

Provisions pour risques et charges :

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément du patrimoine a une valeur économique négative pour l'entité, qui se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Indemnités de fin de carrière :

Les engagements des indemnités pour départ à la retraite ne représentent pas un montant significatif et n'ont pas été valorisés dans les comptes et dans l'annexe.

Honoraires des Commissaires aux Comptes au titre de l'exercice 2025

Le montant total des honoraires du Commissaire aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice s'élève à 4 680 € TTC.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Immobilisations : 32 045 €

Actif immobilisé	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	30 590			30 590
Immobilisations financières	1 455			1 455
TOTAL	32 045			32 045

Actif immobilisé	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette
Immobilisations incorporelles			
Immobilisations corporelles	30 590	30 138	451
Immobilisations financières	1 455		1 455
TOTAL	32 045	30 138	1 906

L'association n'a pas réalisé d'investissements en 2025.

Les immobilisations financières correspondent au dépôt de garantie versé sur les locaux

Etat des créances = 29 867 E

ÉTAT DES ECHEANCES DE CREANCES

Rubriques et postes	Montant Brut	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Créances Activités Ateliers	13 349	13 349		
Mécènes à recevoir				
Subventions à recevoir	5 400	5 400		
Autres Créances	10 669	10 669		
Charges constatées d'avance	448	448		
Total des créances	29 867	29 867		

Les créances correspondent à des facturations, subvention CAF et autres créances 2025 dont les règlements sont intervenus en 2026.

Trésorerie = 130 538 E

L'association dispose d'un total des disponibilités s'élève à 130 538 €

Solde comptable des Comptes de Trésorerie	Au 31/12/25
Compte courant	29 257
Compte Livret & autre	98 136
Caisses	3 145
TOTAL	130 538

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Fonds Associatifs = 81 241 €

Variation des fonds propres	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou Consommation	A la Clôture
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise	73 190			9 311	63 879
Réserves					
Report à nouveau	- 22 297		13 416		- 8 881
Excédent ou déficit de l'exercice	13 416	13 416	6 803	13 416	6 803
Situation nette	64 309	13 416	20 219	22 727	61 801
Subvention d'équipement brute	17 000		9 000		26 000
Subvention d'équipement inscrite au résultat	-4 900		-1 660		-6 560
Total	76 409	-13 416	27 559	22 727	81 241

Fonds propres avec Droit de reprise :

Paris Initiative Entreprise (PIE) a accordé, le 20/01/2021, un contrat d'apport avec droit de reprise pour un montant de 60 000 euros sur une durée totale de 10 ans, dont un délai de remboursement de 5 ans, pour financer le développement de l'association.

France active Ile de France a accordé, le 20/01/2021, un contrat d'apport avec droit de reprise pour un montant de 30 000 euros sur une durée totale de 5 ans, dont un délai de remboursement d'1 an, pour financer le développement en investissement et en fonctionnement de l'association.

Report à Nouveau :

Le Résultat positif de l'exercice clos au 31/12/2024 d'un montant de 13 416 € est affecté en Report à nouveau.

Résultat de l'exercice :

L'exercice 2025 se traduit par un excédent comptable de 6 803 €.

Subventions d'équipement :

Une nouvelle subvention d'investissement a été reçue pour 9 000 euros au titre du projet AGIR IN et sera utilisée en 2026.

Fonds dédiés = Néant

Fonds dédiés par projet	Année 2025	dotation fonds dédiés	Reprise fonds dédiés	Total fonds dédiés 2025
Fds Dédié Pref75 FIPD PréventionDélinqu				
Fonds dédiés Vde P achat de matériel				
Fds dédié ICF La Sablière				
Fds Dédié CAF Paris Pédagogie Vivant				
Total fonds dédiés sur subvention				

Aucun report de dépenses est prévu sur 2026 concernant des projets financés et accordés en 2025.

Etat des dettes = 81 070 E

ÉTAT DES ECHEANCES DES DETTES

Rubriques et postes	Montant Brut	< à 1 an	De 1 à 5 ans	> à 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Acompte reçu		4 500		
Dettes fournisseurs	8 767	13 312		
Dettes fiscales et sociales	59 025	62 852		
Autres dettes	129	18		
Produits constatés d'avance	13 150	70 013		
Sous-Total du Bilan Passif	81 070	150 696		

Emprunts et dettes assimilées

Le poste « Emprunts et dettes assimilées » reste à néant

Dettes fournisseurs

Le poste « Dettes fournisseurs » correspond à des factures diverses qui seront payés en 2026.

Dettes fiscales et sociales :

Ce poste est composé des charges de personnel relatives aux cotisations sociales du 4^{ème} trimestre 2025, aux provisions pour congés payés et de la taxe sur la formation 2025.

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Les ressources de l'association = 653 386 E

Les ressources internes de l'association = 212 606 E

Produits d'exploitation	2025	2024
70 - REVENUS D'ACTIVITES	212 606	317 310
- Jeunesse - Ateliers éducatifs & pédagogiques	94 597	159 244
- Adultes & Grand Public - Ateliers	11 788	9 685
- Partenariats entreprises	68 268	82 966
- Formations	14 533	34 027
- Vente de Récoltes	14 025	16 455
- Matériel - prestations extérieures	9 209	14 932
- Frais annexes	187	

Les ressources internes de l'association sont composées essentiellement d'ateliers d'animation, d'accompagnement et de sensibilisation à l'environnement.

Les subventions de fonctionnement = 210 666 E

1/ Les subventions sur les contrats aidés = 9 436 E

Produits d'exploitation	2025	2024
- ASP – CUI & Emplois francs	9 436	12 565

2/ Les autres subventions 202 890 E

Produits d'exploitation	Comptes 2025	Comptes 2024
74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	202 890	266 321
ETAT	70 207	82 778
- Subventions (CGET ANRU...)	70 207	82 778
COLLECTIVITES LOCALES	101 524	165 183
- Département	23 763	41 837
- Villes	66 800	82 080
- Région Ile de de France	10 961	41 266
AUTRES ORGANISMES PUBLICS	29 500	18 359
- Bailleurs sociaux	8 000	600
- autres organismes publics	21 500	17 759
Quote part subvention investissement	1 660	

L'association s'est engagée dans de nombreux projets pour lesquels elle a obtenu des subventions de différents partenaires, régulièrement intéressés par ses activités.

Les cotisations, dons et mécènes : 228 455 E

Produits d'exploitation	Comptes 2025	Comptes 2024
75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	228 455	169 048
- Participation adhérents (cotisations, adhésion)	380	410
- Dons	39 138	37 585
- Mécénat	188 930	130 425
- Autres produits de gestion courante	7	629

Les reprises sur provisions : 0 E

Produits d'exploitation	Comptes 2025	Comptes 2024
78-79 – Reprise sur provisions	0	8 676
- Utilisation de fonds dédiés	0	8 676

Les dépenses d'exploitation = 647 893 E

Les Achats = 40 138 E

Charges d'exploitation	Comptes 2025	Comptes 2024
60 - ACHATS	40 138	36 434
- Fournitures matières 1ères	21 131	15 326
- Etudes - Prestations de services	9 990	9 130
- Electricité des locaux	2 566	1 974
- Fournitures petits équipements - Atelier	4 391	8 728
- Fournitures Bureau et entretien	2 060	2 116

Les achats représentent pour l'essentiel des matières premières et petits équipement nécessaires au fonctionnement des sites dont Veni Verdi est en charge et au bon déroulement des ateliers.

Services extérieurs = 15 146 E

Charges d'exploitation	2025	2024
61 - SERVICES EXTERNES	13 770	13 770
- Locations immobilières	10 081	9 378
- Locations mobilières	1 335	1 040
- Travaux d'entretien, réparation, maintenance	1 955	449
- Primes d'assurances	1 664	2 766
- Documentation	111	136

Les services extérieurs sont essentiellement composés des 2 postes « loyers » et « assurance ».

Autres Services extérieurs = 30 172 E

Charges d'exploitation	2025	2024
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES	30 172	39 686
- Honoraires, prestataires extérieurs	11 488	17 285
- Honoraires administratifs & frais actes	11 953	14 977
- Déplacements, Missions et réceptions	3 111	3 327
- Frais postaux - Télécommunication	586	577
- Frais bancaires et Cotisations diverses	3 034	2 681

Le poste est principalement composé d'honoraires administratifs (cabinet comptable et commissaire aux comptes) et de prestataires extérieurs en lien direct avec le fonctionnement de l'association.

Les Charges de personnel : 667 372 E

Charges d'exploitation	2025	2024
IMPOTS ET TAXES	9 425	18 809

Les taxes représentent la formation continue et la taxe sur les salaires.

Charges d'exploitation	2025	2024
FRAIS DE PERSONNEL	547 029	648 563
- Salaires brut	409 017	493 735
- Charges sociales	105 293	105 293
- Autres charges de personnel	49 535	49 535

Dans le cadre de la restructuration de l'association pour diminuer les charges de personnel, on constate une baisse significative de l'effectif moyen.

L'effectif passe de 14.88 salariés équivalant temps plein en 2024, à 10.78 en 2025.

Evaluation des contributions en nature : le bénévolat et Dons

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	2025	2023
Mise à disposition Biens et services	60 306	72 850
Bénévoles	181 710	137 250
Budget Général	242 016	168 000

- La valorisation du bénévolat est effectuée en respectant le taux horaire brut minimum du SMIC intégrant les charges sociales patronales.
 - o **Bénévolat : 181 710€** (12 114€ valorisées à 15€)
 - o **Dons en nature : 60 306€** dont 41 439€ de mécénat

De nombreux bénévoles participent aux activités de l'association, en plus des salariés.

Dérogations aux prescriptions comptables

NÉANT

Modification affectant les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels

NÉANT

Evènements post-clôture

NÉANT

<u>A C T I F</u>	Exercice au 31/12/2024		31/12/2023		<u>P A S S I F</u>	31/12/2024		31/12/2023	
	brut	amortis.	Net	Net		Net	Net	Net	Net
<u>Actif immobilisé</u>					<u>Fonds associatifs</u>				
Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	Fonds associatifs	73 190	82 500		
Immobilisations corporelles	30 590	28 126	2 464	7 836	Réserve de Trésorerie				
Matériels et outillages	5 004	5 004	0	64	Report à nouveau	-22 297	61 872		
Installations et agencements divers	7 359	6 978	381	1 902	Résultat de l'exercice	13 416	-84 169		
Matériel de transport	7 498	5 415	2 083	4 153	Subvention d'équipement	12 100	4 280		
Matériel bureau et info.	10 729	10 729	0	1 718					
Immobilisations financières	1 455	0	1 455	1 455					
Dépôts, caution, avances, prêts	1 455	0	1 455	1 455					
TOTAL I	32 045	28 126	3 919	9 291	TOTAL I	76 409	64 483		
					<u>Fonds reportés et dédiés</u>				
					Fonds dédiés sur subventions et dons affectés		8 675		
					TOTAL II	0	8 675		
<u>Actif circulant</u>					<u>Emprunt et Dettes</u>				
Ressources à recevoir	35 570	0	35 570	41 408					
Dons-Mécénat à recevoir	950	0	950	16 077	Emprunt auprès d'Établissements de crédit	0	773		
Autres créances	40 067	0	40 067	43 033	Acompte reçu	4 500	3 235		
Disponibilités	141 079	0	141 079	87 824	Dettes fournisseurs et comptes attachés	13 312	13 378		
Banques	41 599	0	41 599	32 556	Dettes fiscales et sociales	62 852	75 626		
Comptes Livrets	97 326	0	97 326	53 316	Autres dettes	18	65		
Caisses	2 154	0	2 154	1 951					
<u>Charges constatées d'avance</u>	5 520	0	5 520	5 468	<u>Produits recus d'avance</u>	70 013	36 866		
TOTAL II	223 186	0	223 186	193 810	TOTAL III	150 696	129 943		
TOTAL ACTIF	255 230	28 126	227 104	203 100	TOTAL PASSIF	227 104	203 100		

Charges d'exploitation	Comptes 2024	Comptes 2023	Produits d'exploitation	Comptes 2024	Comptes 2023
60 - ACHATS	36 434	47 818	70 - REVENUS D'ACTIVITES	317 310	268 292
- Fournitures matières 1ères	17 865	29 236	- Jeunesse - Ateliers éducatifs & pédagogiques	156 544	122 574
- Etudes - Prestations de services	8 590	8 356	- Adultes & Grand Public - Ateliers	9 685	20 732
- Electricité des locaux	1 974	1 457	- Partenariats entreprises	85 666	71 480
- Fournitures petits équipements - Atelier	5 725	6 126	- Partenariats scientifiques R&D	0	0
- Fournitures Bureau et entretien	2 280	2 644	- Formations	34 027	28 284
61 - SERVICES EXTERNES	13 770	15 730	- Vente de Récoltes	16 455	12 002
- Locations immobilières	9 378	9 120	- Matériel - prestations extérieures	14 932	13 221
- Locations mobilières	1 040	2 324	74 - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT	278 886	233 417
- Travaux d'entretien, réparation, maintenance	449	1 741	ETAT	95 343	104 390
- Primes d'assurances	2 766	2 451	- Aides à l'emploi	12 565	17 642
- Documentation	136	93	- Subventions	82 778	86 748
- Divers			COLLECTIVITES LOCALES	165 183	114 831
62 - AUTRES SERVICES EXTERNES	39 686	52 897	- Département	41 837	11 000
- Honoraires, prestataires, frais d'actes	32 087	43 028	- Villes	82 080	79 672
- Communication - publications/autres presta	175		- Région Ile de France	41 266	24 159
- Déplacements, Missions et réceptions	3 327	4 319	AUTRES ORGANISMES PUBLICS	18 359	14 197
- Frais postaux - Télécommunication	577	555	- Bailleurs sociaux	600	3 505
- Frais bancaires et Cotisations diverses	3 521	4 995	- autres organismes publics	17 759	10 692
63 - IMPOTS ET TAXES	18 809	18 307	ORGANISMES privés	0	0
64 - FRAIS DE PERSONNEL	648 563	650 803	- fonds "semi public"		
- Salaires brut	493 735	511 373	75 - AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	169 048	182 614
- Charges sociales	105 293	91 761	- Participation adhérents	410	450
- Autres charges de personnel	49 535	47 670	- Dons	37 585	46 255
65 - AUTRES CHARGES	1 893	166	- Mécénat	130 425	135 814
- Autres charges de gestion courante	1 893	166	- Autres produits de gestion courante	629	95
68 - DOTATIONS D'EXPLOITATION	5 372	17 418	78 - REPRISE D'EXPLOITATION	8 675	30 908
- Dotations aux amortissements	5 372	8 743	- Report des subventions et dons années antér.	8 675	27 468
- Engagem. à réaliser sur subv. et dons affectés		8 675	- Reprises amortis. prov. - transfert charges		3 439
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	764 527	803 138	TOTAL des PRODUITS D'EXPLOITATION	773 918	715 230
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	3	95	TOTAL des PRODUITS FINANCIERS	2 010	1 754
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	162	0	TOTAL des PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 180	2 080
TOTAL CHARGES	764 692	803 233	TOTAL PRODUITS	778 108	719 064
Résultat Net	13 416	-84 169			
TOTAL GENERAL	778 108	719 064	TOTAL GENERAL	778 108	719 064

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE		EVALUATION DES CONTRIBUTIONS EN NATURE	
Bénévoles	137 250	Bénévolat	137 250
Mise à disposition Biens et services	72 850	Prestations en nature	64 181
		Dons en nature	8 669
Total Contributions en nature	210 100	Total Contributions en nature	210 100
			141 000